



licenciement economique dans une usine de metalurgie

Par **papounet01500**, le **11/11/2009** à **10:44**

bonjour je serais bientot licencie economique et je voudrais savoir quelle seront mes indemnités de licenciement

je suis agent de maitrise dans la metalurgie depuis 15 ans et 4 mois salaire brut 1680 euros primes 327.64 euros a savoir que j'ai eu un arret maladie de 4 mois de mi-fevrier a mi juin.
dans l'attente de votre reponse merci.